

CONVENTION TERRITORIALE DE DÉVELOPPEMENT DU CYCLISME EN RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

Entre d'une part,

Le comité régional Centre Val de Loire de Cyclisme, représenté par son président, Jacky TARENNE.

Et d'autre part,

Le comité départemental de cyclisme du Cher, représenté par sa présidente, Astrid VIGOT.

Vu

La décision du Comité Régional de l'élaboration d'un projet de développement territorial « 2022-2024 – tous en selle pour 2024 avec le comité régional Centre Val de Loire de Cyclisme »

PRÉALABLEMENT, IL EST RAPPELÉ :

La FFC (Fédération Française de Cyclisme) délégataire du Ministère des Sports, organise, régleme, contrôle et soutie la pratique sur le territoire français, son organisation est déconcentrée avec des comités territoriaux ; régionaux et départementaux. Ceux-ci contribuent à la déclinaison des politiques fédérales et sont investis des responsabilités afférentes.

La FFC, dans son projet de mandat « tous en selle pour 2024 », a prévu d'engager sur l'ensemble de son territoire, des conventions territoriales permettant de faire converger le projet régional et le projet fédéral avec un enjeu de cohérence et de complémentarité des actions de développement.

Le comité régional Centre Val de Loire de Cyclisme est, quant à lui, engagé dans un projet de développement élaboré sur la base d'un diagnostic partagé avec les composantes du cyclisme régional.

Intitulé « 2022-2024 – tous en selle pour 2024 avec le comité régional Centre Val de Loire de Cyclisme », il est articulé autour de 3 piliers prioritaires :

- Performer
- Former
- Développer

Ce projet ambitieux est mis en œuvre en synergie entre le comité régional, les comités départementaux et les clubs.

Le comité régional est ainsi totalement irrigué par ce projet qui fait référence au projet fédéral dans sa présentation et définition.

La présente convention a pour objet de définir le cadre ainsi que les modalités de l'engagement réciproque du comité régional Centre Val de Loire de Cyclisme et des comités départementaux de la région.

Il a été convenu ce qui suit

Article 1 : ENGAGEMENT DU COMITÉ RÉGIONAL

Conformément aux instructions de la FFC sur la mise en place de la cotisation territoriale de 11 € sur la licence qui est liée au projet régional, le comité régional s'engage à verser, au fil de l'eau, 6 € de chaque cotisation aux comités départementaux. Les 5 € restants seront versés au regard du bilan de cette convention avant la clôture des comptes annuels de celui-ci.

Article 2 : ENGAGEMENT DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

A - PARTIE ADMINISTRATIVE

1 - Les comités départementaux délivrent les avis sur les manifestations sportives (en application du décret N°2012-312 du 5 mars 2012 relatif aux manifestations sportives sur les voies publiques ou ouvertes à la circulation publique)

Une copie de l'avis sera adressée au secrétariat du comité régional.

2 - Les comités départementaux adresseront les procès-verbaux des réunions de Bureau et Comité Directeur au secrétariat du comité régional.

B - PARTIE SPORTIVE

Les comités départementaux s'engagent :

1 - À organiser ou déléguer un club (ou un groupement de clubs) pour l'organisation des championnats régionaux conformément à la rotation et aux dates fixées par le comité régional.

2 - À organiser les stages de détection départementaux :

- Route : entre le 15 janvier et le 15 février
- Piste : aux vacances scolaires de Pâques
- Cyclo-cross : au moins pour le stage régional
- BMX
- VTT

3 - À organiser leurs championnats départementaux avant ceux du comité régional

4 - Mettre en place le SRAV (Savoir Rouler à Vélo) sur leur territoire

5 - À participer à toutes les coupes de France interrégionales

- Route
- Piste
- Cyclo-cross

6 - À participer à toutes les coupes régionales :

- Route
- Piste
- Cyclo-cross
- BMX
- VTT

Et en assurer l'encadrement.

7 - À participer à tous les championnats régionaux en respectant les quotas de participation :

- Route
- Piste
- Cyclo-cross
- BMX
- VTT

Fait à Fleury les Aubrais, le 21 juin 2022

Jacky TARENNE
Président du Comité Régional
Centre Val de Loire

Astrid VIGOT
Présidente du Comité Départemental
du Cher